AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (7)ItemJean-Baptiste André Godin à Alexandre Barthélemy Godin, 3 février 1865

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Barthélemy Godin, 3 février 1865

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation2 p. (383r, 384v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Barthélemy Godin, 3 février 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43210

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Date de rédaction3 février 1865

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

DestinataireGodin, Alexandre Barthélémy (1827-1876)

Lieu de destinationÉtreux (Aisne)

Description

RésuméSur la liquidation de la fonderie de Barthélemy Godin. Godin communique à son frère le tarif des voituriers de Guise. Il l'informe que, souffrant, il n'a pu s'occuper du traité à faire entre eux pour le rachat de marchandises, de matières premières et de l'outillage de la fonderie de Barthélémy. Godin accepte le prix fixé pour l'outillage, même s'il n'en retirera que le tiers. Il se demande comment Barthélémy, en travaillant pour la manufacture de Guise, pourra compenser la différence. Il lui demande d'inclure dans le prix de cession de 27 000 F son cheval, son cabriolet et une autre voiture.

Mots-clés

Animaux, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Ressources naturelles

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/09/2022 Dernière modification le 26/04/2023